

Générer des concepts et des solutions innovants

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Les compétences sont génériques, transverses d'un domaine professionnel à un autre. Cela concerne tous les secteurs d'activité (industrie, service, etc.), dans le public comme dans le privé.**

La certification concerne la phase amont du processus d'innovation, et elle peut s'adresser à tout profil de salarié.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **220n**

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **22/10/2015**

Mots clés : **Créativité**, **Cahier des charges technique**, **innovation**, **Concepts**

Identification

Identifiant : **1481**

Version du : **08/02/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **L'innovation est une priorité nationale depuis 2013 (<http://www.economie.gouv.fr/priorites-innovation>). Son importance est mise en avant tant par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid74828/un-plan-pour-l-innovation-qui-passe-par-la-formation-et-la-recherche.html>) que par la direction générale des entreprises (<http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/innovation-4-axes-40-mesures>).**

Non formalisé :

- **Plusieurs normes ayant trait aux différentes étapes du management de l'innovation sont actuellement en cours de rédaction. La norme expérimentale XP CEN / TS 16555 concernant le management de la créativité a été publiée début 2015 par l'AFNOR (voir <http://www.boutique.afnor>).**

org/norme/xp-cen-ts-16555-6/management-de-l-innovation-partie-6-management-de-la-creativite-/art-icle/822595/fa170587). Ce document contient différentes recommandations permettant aux entreprises de structurer leur procédé. Ces recommandations sont non contraignantes. Le projet InnovENT-E s'inscrit dans le même courant de structuration du process d'innovation. Le projet InnovENT-E a été sélectionné lors de l'appel à projet IDEFI (Initiatives d'excellence en formations innovantes) : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/-cid59599/37-projets-de-formation-labellises-idefi.html> Parmi les soutiens au projet se trouvent des entreprises et des clusters. Plusieurs régions, qui ont des compétences en emploi et formation, suivent activement le déroulement du projet.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification "Générer des concepts et des solutions innovants" répond à une utilité d'ordre économique et sociale pour les entreprises. En effet, l'innovation est un des principaux leviers du développement économique des entreprises. Ainsi, les entités ayant du personnel qualifié ont plus de chances de pouvoir développer des concepts innovants au sein de leur entreprise.

Parallèlement, au vu de la place grandissante de l'innovation dans le monde professionnel, il existe un besoin croissant d'identification des compétences mises en œuvre dans ce domaine.

Les processus de créativité et de genèse de concepts innovants sont souvent mal reconnus et compris au sein des entreprises. Le fait que ces processus font appel à des méthodes établies et à des compétences en gestion de projet et capacité à l'innovation est souvent ignoré.

C'est pourquoi cette certification, en sanctionnant la connaissance de ces différentes compétences, permet de définir le profil des individus impliqués dans les processus créatifs, et de le rendre plus lisible pour les

employeurs. L'utilité est double, car elle donne également à l'entreprise la possibilité d'amener son personnel dans une démarche d'innovation nécessaire à son développement.

Cette certification garantit l'acquisition de méthodes fiables et performantes aux candidats. Elle vise à rendre les salariés des entreprises formés et certifiés, capables de contribuer au développement de l'entreprise au travers de pistes de progrès et d'innovation dans les process de l'entreprise et sur ses marchés.

Cette certification a donc pour objectif de développer les capacités du salarié, de faire évoluer sa carrière professionnelle en s'appuyant sur des compétences nouvelles valorisables dans la sphère économique. Elle permet ainsi à un individu de pouvoir prouver la maîtrise de ses compétences en innovation, d'augmenter ses chances lors d'un recrutement et de développer son employabilité.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Non

Descriptif général des compétences constituant la certification

Une entreprise cherche à identifier des pistes de progrès et d'innovation dans ses process et sur ses marchés. Tout salarié de cette entreprise peut être amené à participer à la genèse de solutions et de concepts innovants. Pour cela, il a besoin des compétences suivantes :

Compétence 1 : Détecter des problèmes, des opportunités.

Compétence 2 : Détecter des besoins pour générer des concepts innovants.

Compétence 3 : Identifier des opportunités.

Compétence 4 : Identifier les parties prenantes et leurs exigences pour les intégrer au plus tôt dans le processus de conception.

Compétence 5 : Animer et conduire le processus créatif.

Compétence 6 : Évaluer et sélectionner les concepts qui feront l'objet d'un projet d'étude.

Compétence 7 : Convaincre et fédérer autour de nouveaux concepts.

Compétence 8 : Utiliser sa curiosité pour élargir son champ de vision, être en veille, sortir du cadre et faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse.

Seuls les candidats qui ont suivi une des formations nécessaires à l'accès à la certification et qui sont reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat "Générer des concepts et des solutions innovants" délivré par le jury InnovENT-E. Le document "présentation générale de la certification 1" qui regroupe le référentiel de compétences et de certification est disponible, dans la rubrique « certifications », sur le site web d'InnovENT-E à l'adresse suivante : <http://www.innovent-e.com/>

Modalités générales

Public visé par la certification

- Toute personne (salarié, demandeur d'emploi) pouvant être impliquée dans des processus créatifs.

Les épreuves de la certification font suite à une des formations portées par des entités membres de l'association InnovENT-E.

Ces formations référencées, dont la durée varie de 60 heures à 150 heures, suivant les pré-requis de l'individu sont :

- Méthodes de conception inventive basées sur TRIZ (INSA de Strasbourg)
- PME - Innovation Export (Université de Lorraine - ENSGSI, montée conjointement avec l'ICN Business School)
- Innover, les fondamentaux (établissements du CESI)
- Soutenir l'innovation dans les entreprises et leur internationalisation pour conquérir les marchés / Parcours créativité et idéation : générer des idées qui répondent aux besoins du marché (Université Technologique de Compiègne)

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification "Générer des concepts et des solutions innovants" répond aux besoins des individus qui souhaitent développer leurs compétences au cours de leur carrière professionnelle et utiliser ces compétences au mieux tout au long de leur parcours. L'obtention de cette certification permet aux individus de pouvoir faire reconnaître leur expertise en interne et d'être force de proposition en matière de solutions et de concepts innovants. Le candidat met en exergue ses compétences dans son activité professionnelle.

De plus, cette certification est individuelle et rattachée à la personne qui la détient. Elle permet de favoriser la mobilité de l'individu, y compris dans d'autres secteurs d'activité que celui dans lequel ils exercent actuellement. En effet, les compétences attestées par cette certification sont transverses. De cette façon, cette certification est transférable d'une entreprise à une autre, de part le salarié, lorsqu'il change d'emploi. Elle permettrait au candidat de faire valoir ses compétences sur le marché de l'emploi. C'est également une plus-value pour les demandeurs d'emploi auprès d'employeurs potentiels.

Enfin, les personnes certifiées pourront plus facilement intégrer d'autres formations ayant des prérequis, la certification permettant d'attester de leur maîtrise des compétences correspondantes.

Pour l'entité utilisatrice

Les entreprises tendent à développer des projets transverses faisant collaborer différents profils de salariés. De ce fait, avoir du personnel certifié leur permettrait plus aisément d'identifier les différentes compétences de ces personnes, et ainsi de pouvoir les mobiliser sur de nouveaux projets. Il est également possible à l'entreprise de pouvoir mettre en avant son personnel certifié pour ainsi faire reconnaître les compétences présentes en interne. Cela peut notamment être important pour des PME souhaitant collaborer avec d'autres entités ou remporter un marché, par exemple.

Cette certification assure à l'entreprise qui emploie des professionnels certifiés un niveau de compétence élevé. Cela permet également d'identifier les compétences de futurs collaborateurs, que ce soit lors d'un recrutement ou pour des projets de développement d'innovations en partenariat avec d'autres entités.

Enfin, les personnes certifiées seront en mesure de générer des concepts qui feront évoluer l'entreprise dans ses pratiques innovantes sur les 3 volets du développement durable : social, économique et environnemental.

Evaluation / certification

Pré-requis

Le candidat doit avoir suivi une des formations enregistrées à la certification (la liste, complète et actualisée, est sur le site d'InnoVENT-E, onglet « certification », dans le document "présentation générale de la certification 1").

Compétences évaluées

Pour obtenir la certification, le candidat devra valider lors de l'épreuve finale, les 7 compétences suivantes :

- Détecter des problèmes, des opportunités ;
- Détecter des besoins pour générer des concepts ;
- Identifier des opportunités ;
- Identifier les parties prenantes et leurs exigences pour les intégrer au plus tôt dans le processus de conception ;
- Animer et conduire le processus créatif ;
- Évaluer et sélectionner les concepts qui feront l'objet d'un projet d'étude ;
- Convaincre et fédérer autour de nouveaux concepts.

L'étude de cas permet d'évaluer l'ensemble de ces compétences.

La compétence 8 "Utiliser sa curiosité pour élargir son champ de vision, être en veille, sortir du cadre et faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse" ne donne pas lieu à une évaluation.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Non

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Un certificat de réussite est remis par le jury InnoVENT-E à chaque participant ayant réussi l'examen de certification.

Centre(s) de passage/certification

- La liste de tous les organismes est disponible sur la page dédiée à cette certification sur le site internet d'InnoVENT-E, onglet "certifications".

Plus d'informations

Statistiques

Non

Autres sources d'information

<http://www.innovent-e.com/>

